

Saint-Pierre • BREST

MAISON
POUR TOUS

Maison pour tous de Saint-Pierre

25 rue Victor Eusen, 29200 Brest

Tél. : 02 98 45 10 92

www.mptdesaintpierre.fr



Modalités de fonctionnement

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT
SAISON 2025-2026

Avec le soutien de nos partenaires :



ASSOCIATION AFFILIÉE



léo lagrange
FÉDÉRATION

L'accueil de loisirs de la MPT de Saint-Pierre est ouvert du lundi au vendredi pendant les vacances scolaires et le mercredi en période scolaire de 7h30 à 18h45 pour les enfants scolarisés, et jusqu'à 14 ans. Nous affirmons par la mise en place d'un tel accueil, notre volonté de proposer des activités de loisirs de qualité à tous, sans distinction.

Pour répondre aux besoins des enfants, la prise en compte de l'âge est essentielle. Sur l'accueil de loisirs, les enfants sont accueillis sur les tranches d'âge suivantes :

- ▶ 3-5 ans
- ▶ 6-7 ans
- ▶ 8-9 ans
- ▶ Club ados (10 ans et +)



L'inscription

La Maison pour Tous de Saint-Pierre est une association. Pour pouvoir fréquenter l'accueil de loisirs qu'elle organise, l'enfant doit y être adhérent. Cette adhésion peut se faire n'importe quand dans la saison et reste valable jusqu'au dernier jour des prochaines vacances d'été.

Lorsque l'inscription est validée et prise en compte, la famille reçoit par mail une confirmation et peut alors effectuer des réservations selon le calendrier d'ouverture de l'ALSH.

Les réservations

Pour procéder aux réservations des journées de présence de votre enfant sur l'ALSH, vous pouvez envoyer un mail au service ou passer à l'accueil de la MPT.

En fonction des places disponibles au moment de la réservation, la famille reçoit un mail de confirmation indiquant si l'inscription est validée.

Les réservations sont à réaliser au plus tard 10 jours avant la venue de l'enfant. Pour les annulations, plusieurs cas de figure :

- ▶ Au moins 10 jours ouvrés avant la date de la journée annulée : vous n'êtes pas facturé.
- ▶ Entre 10 et 3 jours ouvrés : vous êtes facturé du repas au prix coutant, soit 4,41 €.
- ▶ Moins de 3 jours ouvrés : vous êtes facturé de la totalité de la réservation.

Les dates limites pour chaque journée sont rappelées sur les programmes d'animation.

Les assurances

Le service enfance de la MPT informe les responsables légaux des mineurs accueillis de leur intérêt à souscrire un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels peuvent les exposer les activités auxquels ils participent. Ce type de contrat couvre les dommages qu'une personne peut subir sans qu'il y ait lieu de rechercher la responsabilité d'une autre personne (absence de tiers, exemple : un enfant victime de sa propre maladresse).



Pour préparer l'inscription de votre enfant, voici les pièces à réunir :

- ▶ Une fiche sanitaire de liaison
- ▶ Un certificat médical indiquant que l'enfant est à jour de ses vaccinations ou une copie des pages du carnet de santé

Le mercredi matin en période scolaire, l'accueil des familles se fait à la MPT par la porte du rez-de-jardin.

Lieux d'accueil

Sur l'accueil de loisirs organisé le mercredi matin, les enfants et leurs familles, sont accueillis dans les locaux de la MPT, situés 25 rue Victor Eusen à Brest. A partir de 11h30, le groupe rejoint les locaux du groupe scolaire public Kerargaouyat (27 rue de Bruxelles) pour y passer le reste de la journée. Sur les accueils proposés pendant les vacances scolaires, familles et enfants sont accueillis au groupe scolaire public Kerargaouyat sur l'ensemble de la journée.

Les horaires

Les animateurs organisent les journées dans une continuité et un objectif particulier selon les activités et les thématiques proposées, nous demandons ainsi aux familles de respecter cette organisation pédagogique que nous souhaitons de qualité.

Attention : l'accueil de l'enfant ou de la famille en dehors de ces créneaux horaires n'est pas garanti.



Accueil du matin	7h30 - 8h30 Facturation supplémentaire
Journée avec repas	8h30-18h00 Arrivées possibles jusqu'à 10h00 Départs possibles à partir de 16h30
Matinée	8h30-12h00 Arrivées possibles jusqu'à 10h00 Départs entre 11h30 et 12h00
Matinée avec repas	8h30-14h00 Arrivées possibles jusqu'à 10h00 Départs entre 13h30 et 14h00
Après-midi avec repas	11h30-18h00 Arrivées possibles jusqu'à 12h05 Départs à partir de 16h30
Après-midi	13h30-18h00 Arrivées possibles jusqu'à 14h00 Départs à partir de 16h30
Accueil du soir	18h00 - 18h45 Facturation supplémentaire

L'inclusion

Le protocole d'accueil individualisé : il vise à garantir un accueil et un accompagnement individualisé en structures collectives des enfants et des adolescents atteints de troubles de la santé évoluant sur une longue période nécessitant des aménagements.

L'accueil personnalisé : en plus des indications données sur la fiche sanitaire de liaison au moment de l'adhésion, la famille peut demander à les compléter par la mise en place d'un accueil personnalisé.



L'accueil des enfants en situation de handicap : l'ensemble des locaux de la MPT est accessible aux personnes à mobilité réduite, ce qui n'est pas le cas pour les locaux occupés au sein du groupe scolaire de Kerargaouyat. Pour ce qui est du reste, les équipes de la MPT peuvent apporter des adaptations au fonctionnement mais aussi à l'aménagement des espaces ou du mobilier dans les limites des moyens de l'association..

Avant l'accueil de l'enfant, un entretien entre le directeur de l'ALSH et la famille est indispensable. Ce rendez-vous permet à la famille de présenter les spécificités de l'enfant afin qu'elles soient retransmises aux animateurs. Nous mettons ainsi, toutes les chances de notre côté pour proposer un accueil personnalisé et de qualité à l'enfant et sa famille.



La facturation

A la fin de chaque mois, une facture est éditée par le service comptabilité, en fonction des présences de l'enfant, puis, envoyée à la famille selon le mode choisi sur la fiche sanitaire de liaison, au moment de l'adhésion.

En cas d'absence de l'enfant, il est demandé à la famille de fournir un certificat médical dans la semaine de l'absence afin d'éviter une facturation des journées concernées.

Pour régler leurs factures, les familles disposent de plusieurs moyens de paiements : espèces, chèque bancaire, virement bancaire, chèques vacances, chèques CESU.



Quotient familial	Journée avec repas	Demi journée avec repas	Demi-journée	Accueil du matin	Accueil du soir
Inférieur à 377	3,00 €	2,00 €	1,50 €	0,50 €	0,50 €
De 377 à 480	6,00 €	4,00 €	3,00 €	0,60 €	0,60 €
De 481 à 560	10,00 €	7,00 €	3,50 €	0,80 €	0,80 €
De 561 à 800	12,50 €	9,00 €	6,00 €	0,90 €	0,90 €
De 801 à 1000	14,50 €	10,00 €	7,00 €	1,00 €	1,00 €
Supérieur à 1000	17,00 €	12,00 €	8,00 €	2,00 €	2,00 €

Contacter le service enfance

Christophe WALLE
 Responsable du service
 Tél. : 06 03 70 67 35
 Courriel : enfance.mptstpierre@gmail.com

